

**Décision portant nomination de M. Didier DIVOUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 6301 intitulée Imagerie et stratégies thérapeutiques des pathologies cérébrales et tumorales (ISTCT)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° 122742DSI portant création [ou renouvellement] de l'unité mixte n°6301 intitulée Imagerie et stratégies thérapeutiques des pathologies cérébrales et tumorales (ISTCT) et nommant Mme Myriam BERNAUDIN en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 4 juillet 2013 ;

Considérant que M. Didier DIVOUX a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Caen Basse-Normandie du 10 au 12 juillet 2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Didier DIVOUX, Ingénieur d'étude CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6301 intitulée Imagerie et stratégies thérapeutiques des pathologies cérébrales et tumorales (ISTCT) à compter du 15 juillet 2013.

M. Didier DIVOUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Didier DIVOUX est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le

La directrice de l'unité

Myriam BERNAUDIN

Le Délégué régional du CNRS  
pour la Normandie

Le Président de l'Université  
de Caen Basse-Normandie

Vincent GOUJON

Pierre SINEUX

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)